

MAROC

Christine Serfaty: « Il faut sauver ceux qui respirent encore à Tazmamart »

Le plus ancien prisonnier de conscience d'Afrique, Abraham Serfaty, menace d'observer une grève de la faim illimitée. Du fond de sa cellule, il vient de faire savoir, par une lettre ouverte sortie de la prison centrale de Kénitra, près de Rabat, qu'il refusera de se nourrir, à partir du 1^{er} octobre, si son épouse française, Christine Daure-Serfaty, n'était pas autorisée à lui rendre visite. Condamné à la prison à vie en 1977, le fondateur du mouvement marxiste l'Ial-Amam (« En avant ») est aujourd'hui âgé de 65 ans. Le 21 juillet, dans une interview à TFI, le roi du Maroc avait déclaré: « Tant que ce monsieur n'aura pas reconnu que le Sahara est marocain, la grâce royale ne jouera pas pour lui. » En même temps, Hassan II annonçait que l'épouse d'Abraham Serfaty, accusée d'être le « témoin principal » du bague secret de Tazmamart, n'aurait « plus le droit de remettre les pieds au Maroc ». Interview avec Christine Daure-Serfaty qui, partie à la retraite après avoir vécu et enseigné une quinzaine d'années au Maroc, vit dans le XIII^e arrondissement à Paris.

LIBÉRATION. A la télévision française, le roi du Maroc a traité votre mari de « poseur de bombes ». Comment en êtes-vous arrivée à épouser un terroriste ?

CHRISTINE SERFATY. Abraham Serfaty n'est ni un poseur de bombes ni un terroriste. Il n'y a rien de cela dans le dossier du procès de 1977. Son avocat d'alors, M^e Henri Leclerc, vient de le confirmer. Mais je le sais aussi de l'intérieur: ces dernières années, nous avons pu discuter plus de 1000 heures au parloir de la prison... J'en suis sûre, ce n'est pas ainsi qu'Abraham veut que les choses changent au Maroc.

Quant à notre rencontre, elle s'est faite par hasard. En mars ou avril 1972, un ami est venu chez moi à Casablanca, où j'enseignais alors

L'épouse d'Abraham Serfaty, récemment déclarée persona non grata par le roi du Maroc, parle de son combat pour les droits de l'homme. Son mari, détenu depuis dix-sept ans, menace de faire une grève de la faim à partir du 1^{er} octobre si elle n'est pas autorisée à lui rendre visite.

l'histoire et la géographie au lycée marocain, et m'a demandée: « Veux-tu cacher Abraham Serfaty? Il est recherché... » Pour moi, qui ne l'avais jamais vu, c'était un intellectuel marocain opposant, quelqu'un dont j'avais lu des articles sans vraiment connaître, à fond, ses idées. J'ai dit oui, mais j'aurais dû voir pour tout militant de l'opposition marocaine, pour tout individu seul, pour des raisons politiques, face au pouvoir de l'Etat, désigné par lui à une police qui torturerait d'abord, interrogeait après. Une sorte de mise en pratique du droit d'asile... La solidarité, c'est ça, ce réflexe immédiat qui peut vous faire basculer hors de la vie rangée à la « vraie vie ». C'est exactement ce qui m'est arrivé ce jour-là.

LIBÉRATION. Et puis, Abraham Serfaty a été arrêté...

C.S. Oui, lui et nombre de militants du mouvement marxiste marocain, en novembre 1974. Les événements m'ont donné raison: l'un d'eux, devenu un véritable ami, Abdelaatif Zerroual, a été tellement torturé qu'il en est mort... J'avais été arrêtée, moi aussi, emmenée au centre clandestin de la police de Derb Moulay Cherif, et, après deux ans sans passeport, confisqué, j'ai été expulsée. Une fois

en France, j'ai rejoint les comités de lutte contre la répression au Maroc, qui existaient déjà depuis 1972. Là, j'ai fait la seule chose possible pour protéger les victimes de la répression: informer, le plus vite et le plus largement possible.

C'est en 1986 que tout a changé: j'ai rencontré madame Mitterrand à un moment où le syndrome de Raynaud, dont souffre Abraham, avait pris des formes très spectaculaires et invalidantes. Elle a obtenu pour moi le seul moyen de le revoir: un mariage en prison, les visites étant réservées aux familles. Une fois acquis, c'est un droit. Nous nous sommes donc mariés à la prison centrale de Kénitra: nous ne nous étions pas revus depuis douze ans...

LIBÉRATION. Pourquoi, précisément, Abraham Serfaty a-t-il été condamné? A cause du Sahara occidental ?

C.S. En réalité, ils ont tous été condamnés pour avoir critiqué le régime à travers des tracts et dans des journaux, pour s'être déclarés républicains. Officiellement, pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, pour complot visant à renverser le régime et pour constitution d'une organisation interdite... Il faut savoir qu'au Maroc on ne peut avoir d'existence légale, et donc éviter la prison, que si l'on admet les cinq « institutions sacrées ». On peut critiquer tout, sauf: la personne royale et les membres de sa famille, la monarchie, l'Islam comme religion d'Etat, l'arabe comme langue nationale et la marocanité du Sahara. A la différence de l'Algérie et de la Tunisie, cela veut dire qu'on ne peut être marocain et républicain, ni marocain et chrétien ou tout simplement agnostique, qu'on peut parler le berbère dans sa cuisine mais sans aucune reconnaissance publique ou culturelle. Cela veut dire aussi qu'avant un référendum organisé par les Nations unies et accepté par les plus hautes autorités du Maroc, seule l'une des deux réponses prévues est admissible: celle du rattachement au Maroc, de la marocanité du Sahara... Je peux très bien comprendre qu'on la souhaite, c'est une opinion que partagent certains de mes amis. Mais l'imposer comme seule réponse possible en même temps qu'on accepte le référendum, cela a quelque chose d'absurde, non? Or, c'est exactement ce qu'on demande à Abraham aujourd'hui: qu'il reconnaisse à l'avance la « bonne réponse » au référendum, et il sera libre.

LIBÉRATION. C'est comment, la vie et les visites à la prison de Kénitra ?

C.S. Si étrange, si plein de contradictions... Par exemple: c'est une prison et on s'y sent plus protégé qu'à l'extérieur. Les détenus, tant qu'ils sont en prison, sont libres de leurs opinions et de les dire. Dès qu'ils sont dehors, ils retombent dans l'univers policier... On mesure là le courage des douze « graciés » du groupe, le 16 août dernier, qui viennent de démentir la thèse officielle: qu'ils auraient demandé leur grâce, renié ou reconnu quoi que ce soit pour être libres. Et puis, à Kénitra, c'est un parloir sans grille, à la différence des autres prisons. On se sent bien ensemble, proches les uns des autres. Pourtant, c'est laid, triste à vous serrer le cœur. Enfin, à l'heure de la sortie, la porte est grande ouverte sur une cour: nous la franchissons... eux pas, comme arrêtés absurdement par un cercle magique. Nous les laissons là. Nous partons avec, dans les bras, des fleurs qu'ils font pousser, les fruits des arbres dont ils ont planté les graines il y a dix-sept ans; avec, dans le cœur, une culpabilité lourde, celle de ne pas être arrivés encore à les faire sortir de cette citadelle, où il sont privés de vie depuis si longtemps, pour si longtemps peut-être, parce qu'ils veulent penser librement: une culpabilité qui sépare, au milieu d'une solidarité qui unit. C'est difficile, très...

LIBÉRATION. Alors qu'il n'avait pas été condamné pour cela...

C.S. Non, en 1977, lors du procès, Abraham a seulement affirmé, au nom de son organisation, le droit à l'autodétermination des peuples, y compris au Sahara. Cela n'a pas été retenu, mais cela a pesé sur les peines.



Avel D. Tiller

Christine Daure-Serfaty. « Je vais continuer à parler de

Enfin si peu! Les inculpés qui étaient, et l'ont dit au procès, pour la marocanité du Sahara, n'ont été condamnés qu'« à » trente ans de prison...

Alors, en fait, qui a changé? Abraham dit, aujourd'hui comme hier, qu'il est favorable au référendum et en acceptera le résultat, quel qu'il soit.

LIBÉRATION. C'est comment, la vie et les visites à la prison de Kénitra ?

C.S. Si étrange, si plein de contradictions... Par exemple: c'est une prison et on s'y sent plus protégé qu'à l'extérieur. Les détenus, tant qu'ils sont en prison, sont libres de leurs opinions et de les dire. Dès qu'ils sont dehors, ils retombent dans l'univers policier... On mesure là le courage des douze « graciés » du groupe, le 16 août dernier, qui viennent de démentir la thèse officielle: qu'ils auraient demandé leur grâce, renié ou reconnu quoi que ce soit pour être libres. Et puis, à Kénitra, c'est un parloir sans grille, à la différence des autres prisons. On se sent bien ensemble, proches les uns des autres. Pourtant, c'est laid, triste à vous serrer le cœur. Enfin, à l'heure de la sortie, la porte est grande ouverte sur une cour: nous la franchissons... eux pas, comme arrêtés absurdement par un cercle magique. Nous les laissons là. Nous partons avec, dans les bras, des fleurs qu'ils font pousser, les fruits des arbres dont ils ont planté les graines il y a dix-sept ans; avec, dans le cœur, une culpabilité lourde, celle de ne pas être arrivés encore à les faire sortir de cette citadelle, où il sont privés de vie depuis si longtemps, pour si longtemps peut-être, parce qu'ils veulent penser librement: une culpabilité qui sépare, au milieu d'une solidarité qui unit. C'est difficile, très...

LIBÉRATION. On a accusé Abraham, y compris dans les rangs de l'opposition marocaine, de « vedettariat »...

C.S. C'est un problème résolu, je pense. J'ai connu le parloir en 1986 avec 48 prisonniers, puis avec 40, puis avec 15. Aujourd'hui, ils sont 4. Le vedettariat d'Abraham a bien fonctionné, non? La locomotive a bien tiré ses wagons... Vous savez, j'ai toujours pensé — je peux le dire aujourd'hui puisque, justement, c'est trop tard — que le pire pour Abraham aurait été d'être libéré le premier: imaginez ce poids, lui, connu, libre, et les autres si difficiles à faire sortir parce que plus anonymes. Aujourd'hui, au contraire, il est devenu le symbole d'une forme de résistance de la pensée. Ce n'est pas le plus ancien prisonnier « politique » du monde. Rien qu'au Maroc, il y en a

Abraham Serfaty, le plus ancien prisonnier de conscience.



Viviane Paradis/Gamma



leur infligions en tant que colonisateurs il n'y a pas si longtemps —, cela compte moins que pour des Baltes ou pour des Polonais. Ils sont restés très longtemps « les bicots des droits de l'homme ». Et puis, il y a le livre de Gilles Perrault. Cela a été un événement majeur qui a brisé ce silence mortel que le lobby marocain avait réussi à installer : je dis bien « mortel », puisque des gens en mouraient. On se contentait de voir qu'au Maroc, il y avait des journaux dans les kiosques, un parlement avec plusieurs partis, et que la diplomatie marocaine rendait bien des services à l'Occident.

Enfin, pour nous, Français, un Maroc ami au sein d'un Maghreb et d'une Afrique francophone amis, c'était notre passé d'ancienne grande puissance coloniale qui tentait de se maintenir. Au sein de la CEE, face à l'Allemagne, cela nous aide à « tenir notre rang » : les Allemands ont un mark fort, une économie vivace ; nous, nous avons « notre ami le Roi ».

LIBÉRATION. Est-ce que, en vous déclarant *persona non grata* au Maroc, le roi a bien choisi sa cible ?

C.S. Je n'en suis pas sûr. D'abord, le climat de tension, d'énervement, s'explique par des raisons qui n'ont rien à voir avec moi : les rancunes du sommet de La Baule, en 1990, l'affaire Diouri, le problème du Sahara occidental et de l'approche du référendum surtout... Je suis une cible facile pour ce que certains ont fait, peut-être ; pour ce que d'autres n'ont pas fait, sûrement : des pressions assez fortes pour que les problèmes des droits de l'homme soient réglés comme ils auraient dû l'être depuis longtemps. Un gouvernement ne peut avoir sans cesse à la bouche la défense des droits de l'homme et ne pas en tenir compte dans sa politique étrangère. Des hommes ayant une parcelle de pouvoir ou d'influence ne peuvent pas les défendre partout dans le monde et, invités à la Mamounia à Marrakech, ne plus s'en préoccuper à quatre pas de leur luxueux lieux de vacances...

Je ne suis pas un opposant politique : je n'appartiens à aucun parti ni même à une organisation des droits de l'homme. Je me bats seule, avec des amis. J'ai toujours observé la plus stricte réserve, sans jamais prendre parti sur aucune des « institutions sacrées » du Maroc. Je ne parle que des droits de l'homme : cela, ce n'est pas le domaine du politique, mais celui de la morale, de la conscience. En fin de compte, je me demande si je n'aide pas les autorités marocaines, aussi paradoxal que cela puisse paraître : en 1993 aura lieu la seconde Conférence mondiale des droits de l'homme organisée par les Nations unies, et le

Maroc entend y jouer un rôle de premier plan. Est-ce pensable, dans l'ombre de Tazmamart ? Et tout simplement avec le plus ancien détenu d'opinion du continent toujours en prison et, pour faire bonne mesure, sa femme interdite de le visiter ? Voilà les obstacles qu'il faudra bien enlever du chemin avant 1993, d'ici quelques mois à peine. C'est tout près...

LIBÉRATION. Pour avoir parlé du bain de Tazmamart, vous avez été privée de votre droit de visite. Qu'allez-vous faire maintenant ?

C.S. Je vais continuer, continuer à parler de droits de l'homme, et rien de plus. Mais de tous les droits de l'homme, et partout où j'en aurai l'occasion. Par ailleurs, je vais m'adresser à mon propre gouvernement, pour qu'il défende mes droits : ceux d'une femme qui a le droit de rendre visite à l'homme qu'elle a épousé, sans avoir jamais fait d'entorses aux règlements des prisons, sans s'être jamais mêlée des affaires politiques marocaines. C'est l'occasion ou jamais de voir si, en France, les droits de l'homme sont bien affaire de principes ou de marchandages entre Etats...

LIBÉRATION. François Mitterrand aurait dit du roi du Maroc qu'il est « inutilement cruel »...

C.S. Etrange formule... Alors, on pourrait être « inutilement cruel » ? Si oui, ce pourrait être le cas de ce système de répression, qui repose sur l'exemple. Car il a une utilité, une fonction : faire peur. Et cela, la peur, c'est le meilleur policier du monde, vous le placez quelque part et vous n'avez plus grand-chose à faire. Sans la peur, la police marocaine, qui a tant de gens et de choses à surveiller, serait complètement débordée... C'est cela, le vrai problème, celui de l'adversaire, pas le mien : comment « tenir » le pays si les gens n'ont plus peur ? Et comment entretenir la peur si les exemples terrifiants — la prison à vie pour ses idées, la mort des emmurés de Tazmamart — n'ont plus de prise sur l'opinion publique à l'intérieur du pays ? Et, par-dessus le marché, montrent à l'étranger le vrai visage du régime ?

LIBÉRATION. Le bain de Tazmamart est devenu un symbole. Que représente-t-il pour vous ?

C.S. L'horreur à l'état pur. Je crois parce que cette histoire plonge ses racines dans les couches les plus archaïques de chacun de nous. C'est le cauchemar de notre enfance : être abandonné, seul, enfermé dans le noir, appeler au secours et personne

ne vient, pas même la mère, parce que l'appel n'est pas entendu. Tazmamart, ce sont des hommes enfermés depuis dix-huit ans, seuls dans d'étroites cellules, dans l'obscurité, coupés du monde, des hommes qui meurent peu à peu — la moitié sont morts aujourd'hui parce qu'un jour ils n'ont plus la force de se lever pour atteindre le trou des toilettes, ni l'eau posée à la porte. Et sans plus d'espoir, puisque leurs peines sont purgées pour presque tous d'entre eux, depuis bien longtemps.

Le jour où j'ai su — par hasard, encore une fois : une famille, en 1980, m'a mis un petit paquet de lettres sur les genoux... —, j'ai tout fait pour que ces appels soient entendus. C'est devenu aussi une affaire de solidarité. Au début, ce sont les Comités de lutte contre la répression au Maroc et l'Association des parents et amis de disparus au Maroc qui ont diffusé les lettres, en 1981. Cela a ensuite été repris par d'autres. Mais cela n'atteignait toujours pas vraiment l'opinion publique. Il a fallu le livre de Gilles

Perrault pour que cette horreur soit reconnue pour vraie.

Au Maroc, on savait, mais personne ne parlait ; depuis un an, les organisations de droits de l'homme, certains journaux aussi commencent à demander des comptes. C'est très récent, mais c'est très important. On ne peut imaginer le pouvoir destructeur de la peur sur les consciences : je connais un homme bien placé au sein du *Makhzen*, le pouvoir central marocain, qui a renié son fils, qui vit encore, le malheureux, à Tazmamart. Je connais un ministre, et non des moindres, qui a un cousin à Tazmamart, le fils de sa tante, encore en vie lui aussi, et il se tait. Pourtant, les liens familiaux sont encore si forts au Maroc...

J'ai lu des lettres où les emmurés de Tazmamart nous accusent tous, ceux qui savent et se taisent, ou ne parlent pas assez fort. C'est une urgence absolue. Il faut sauver leurs corps, le corps de ceux qui respirent encore à Tazmamart. Pour nous, c'est une façon de sauver nos consciences. Pour moi, c'est mon droit d'ingérence.

Propos recueillis par Stephen SMITH

droits de l'homme, rien de plus.

d'autres : Ahmed Khiari est en prison depuis dix-neuf ans. Mais c'est le plus ancien prisonnier « de conscience » du continent africain, un des plus anciens du monde.

LIBÉRATION. Il y a une accélération importante, depuis un an, dans la lutte pour les droits de l'homme au Maroc. Comment l'expliquez-vous ?

C.S. Il y a deux raisons, je crois. D'abord l'effondrement des régimes de l'Est : pendant des décennies et pour beaucoup de gens, les violations des droits de l'homme — sauf tout de même l'Amérique latine —, c'était à l'Est et nulle part ailleurs. De quoi être jaloux, pour le tiers monde et pour le monde arabe... Lié à cela, il y avait et il y a toujours ce racisme latent qui fait que des Arabes victimes de violations des droits de l'homme — que nous

Le bain de Tazmamart, ce sont des hommes enfermés depuis 18 ans, seuls dans d'étroites cellules, dans l'obscurité, coupés du monde, des hommes qui meurent peu à peu... l'horreur à l'état pur.

